CONTRAT DE QUARTIER DURABLE Réenchantons la Cité Moderne!











Enjeux et priorités

juillet 2022

maître d'ouvrage



COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE Département Stratégie et Développement Av. du Roi Albert 33, 1082 Berchem-Sainte-Agathe

bureaux d'études



ERU - COOPÉRATIVE D'ÉTUDES ET RECHERCHES URBAINES Rue Guillaume Tell 57, 1060 Saint-Gilles www.eru-urbanisme.be info@eru-urbanisme.be 02 539 01 31

> Catherine De Zuttere, cheffe de projet Nuno Pinto Da Cruz Camille von Knechten Aurore Lochey, stagiaire





AAC ARCHITECTURE Rue Lambert Crickx 30, 1070 Anderlecht www.aac.brussels info@aac.brussels 02 346 30 19

> Marc Vande Perre Andrea Lusquinos



CSD INGÉNIEURS Bd Paepsem 11a, 1070 Anderlecht 02 543 44 32

> Stanislas Michotte Anne-Sophie Vanhoudenhove Emeline Soutif





Table des matières

- 4 Introduction
- 6 Méthodologie
- 12 Focus sur les orientations régionales et communales
- 18 Cinq enjeux prioritaires et deux enjeux transversaux
- 32 Stratégie spatiale

Introduction

Introduction Photographie de terrain, fenêtre fleurie

Passé, présent, futur

En 1922, Victor Bourgeois a conçu la Cité Moderne en collaboration avec le paysagiste Louis Van der Swaelmen. Les 273 habitations, le tracé viaire et le plan paysager sont à l'avantgarde et soutiennent un projet de quartier idéal porté par une organisation sociale coopérative : recherche architecturale du renouveau par la forme ; usage de matériaux conciliant économie, esthétique, performance ; société coopérative avec une visée égalitaire et d'implication dans la gestion ; dessin de la trame urbanistique donnant la primauté à la circulation lente, à la rencontre et à la détente.

Ce morceau de ville est, pour le moment, fragilisé. Le Contrat de Quartier Durable est une opportunité pour articuler des opérations de rénovation du bâti, la création d'équipements, la revalorisation des espaces publics et de ses strates végétales, toutes opérations renforcées par des actions socio-économiques en faveur des habitant.es. Une attention toute particulière doit être donnée aux synergies avec les projets en cours (rénovation des logements par Comensia, construction d'une ferme agroécologique sur le site du Zavelenberg devant la place de l'Initiative, projets de récréation et de reconfiguration dans le campus scolaire GO, projet FarmCity dans la ferme de la rue de Termonde...).

Nombreux·ses sont les habitants·es et participants·es à la dynamique du Contrat de Quartier à se projeter dans le futur, curieux·ses de l'aboutissement du processus de revitalisation¹. Le contexte actuel est loin d'être anodin, plutôt interpellant : la crise sanitaire met en exergue les multiples crises persistantes - climatique, sociale, écologique, économique. La nécessité de revoir nos modes de vie et d'habiter pour l'avenir semble évidente. Les notions de résilience et de transition font petit à petit écho, tout comme la nécessité d'une plus grande solidarité et d'une plus forte cohésion sociale. Les idéaux sociaux et urbanistiques de la Cité Moderne d'origine, si innovateurs il y a 100 ans, semblent plus pertinents que jamais.



Quelle vision collective?

Le travail de diagnostic et de définition des enjeux et priorités, fait main dans la main avec les habitant·es, associations et acteur·trices du quartier et les institutions publiques, a permis de comprendre les défis actuels et futurs du quartier, mais aussi d'établir une vision commune : celle d'un quartier apaisé, dynamique, convivial, équitable, durable.

¹ En témoigne notamment l'exercice introductif de projection par « machine à voyager dans le temps », en atelier participatif du 20 décembre 2021

Methodologie

Afin d'associer les regards complémentaires des habitant.e.s, des acteur.trice.s professionnel.le.s, des représentant.e.s d'associations ou des institutions publiques, un ensemble de réflexions itératives ont été menées, en trois cercles d'intelligence collective.

1. Ateliers participatifs en CoQ et AG

CoQ et AG du 29 novembre

Le 29 novembre 2021, un premier temps a été constitué d'une **balade** pour les membres de la CoQ (Commission de Quartier). Ce circuit a été l'occasion d'une immersion nocturne dans le quartier et ainsi découvrir une ambiance différente, alors que les questions de sentiment de sécurité reviennent souvent dans les débats.

Une animation a été menée ensuite à partir de **4 axes et objectifs**, au sein desquels ont été présentés 20 enjeux préidentifiés par les bureaux d'études :

Espaces publics/verts et mobilité places, micro-espaces / non définis, voiries, mobilités...

Bâti et cadre de vie logement, état du bâti, patrimoine, équipements...

Cohésion sociale et population mixité, intergénérationnel, emploi, formations, cultures...

Relier le quartier et ses environs Zavelenberg, Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek...



Les participant.e.s ont eu l'occasion de nuancer, préciser, compléter avec des idées de projets et besoins. Ceux-ci ont été invités dans un deuxième temps à exprimer les enjeux qu'ils estiment prioritaires.

Les animateur.e.s ont restitué les remarques et propositions des participant.e.s.

Veuillez trouver dans les pages suivantes le résultat du sondage en CoQ & AG.



AXE 1. AMÉLIORER LE BÂTI ET LE CADRE DE VIE

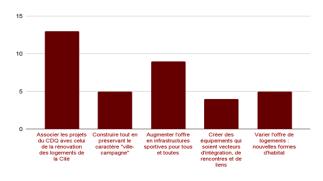
Cet axe est celui qui rassemble le plus de commentaires (36 votes en tout, soit 35%).

La volonté d'associer les projets du CQD et celui de la rénovation des logements de la Cité est la demande majoritairement exprimée (13 votes), avec notamment des idées en termes d'efficience environnementale (panneaux solaires, récupération de l'eau pluviale) ou de mixité des profils propriétaires / locataires.

Le besoin d'infrastructures sportives est aussi une priorité, surtout via des aires extérieures.

Les **équipements de rencontre** sont ceux qui suscitent le plus de pistes (barbecue, restaurant, épicerie sociale, jardins partagés, ateliers...).

La question de la nécessité de logements supplémentaires est posée, et dans ce cas celui-ci devrait être exemplaire (mixité générationnelle, sociale, de genre).



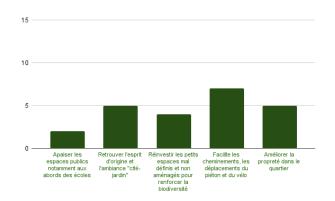
AXE 2 : AMÉLIORER LES ESPACES PUBLICS ET LA MOBILITÉ

Ce deuxième axe, comprenant les idées d'amélioration des espaces extérieurs du quartier (voiries, places et placettes, espaces verts, déplacements), rassemble 25% des voix.

L'état des trottoirs est jugé préoccupant par les habitant.e.s, de même que la gestion de la propreté et des déchets.

La circulation des modes doux, piétons et vélos, mérite une place plus importante dans ce quartier, et celle de l'automobile demande à être canalisée; des dispositifs de dos d'âne ou de rétrécissement de la chaussée sont ainsi proposés.

Par ailleurs, la valorisation des espaces mal définis ou non aménagés ont été l'objet de plusieurs commentaires. Il est nécessaire de mobiliser ces espaces de cohésion sociale au sein du quartier (avec des idées de terrain de pétanque, de potager, plantation d'arbres fruitiers, ...). Plus de biodiversité et un intérêt pour le paysage sont des enjeux identifiés. En ce qui concerne l'esprit d'origine de la cité, la place des Coopérateurs est cité comme cœur de quartier et la notion de « cité nourricière » fait partie des préoccupations.



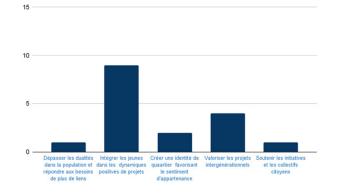
AXE 3: RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

La cohésion sociale a suscité moins de réactions, n'obtenant que 15% de participation (9 commentaires et 17 votes), malgré l'intérêt marqué lors des animations précédentes.

Néanmoins, l'intégration de jeunes dans des dynamiques positives est l'enjeu prioritaire parmi les 4 axes. Il est suggéré de les impliquer via des activités de loisirs, projets qui les intéressent, mais aussi via la remise à l'emploi, par des formations orientées vers les besoins de la cité (comme l'entretien des espaces, services entre voisins...).

D'autres activités de type commercial sont proposées : cyclo, restaurant social, épicerie sociale. L'intergénérationnel est aussi une préoccupation.

Plusieurs commentaires portent sur la création d'équipements à vocation sociale, abritant des services : antenne de santé (mentale, bien-être), maison de quartier, espace numérique.



AXE 4: RELIER LE QUARTIER ET SES ENVIRONS

Enfin, l'ouverture du quartier aux quartiers environnants et vers le Zavelenberg recueille 15% des voix (9 commentaires et 17 votes).

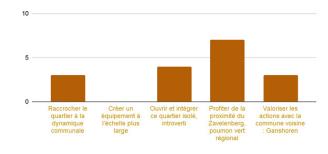
Le rapport tacite qu'entretient le quartier avec ce grand site naturel demande à être renforcé. Les participant.e.s sont sensibles à cet atout environnemental, ils désireraient y instaurer des balades, créer des chemins de liaison, et souligner son potentiel agricole.

La nécessité d'ouvrir ce quartier est soutenue par des idées telles qu'une salle de projection de films, un cyber café, de l'agriculture urbaine et en circuit court, le tourisme architectural...

Conscient de la valeur patrimoniale de la Cité Moderne, les habitant.e.s souhaitent la faire connaître et profiter des circuits culturels voisins (Ganshoren et Jette).

Il est également demandé d'avoir accès à l'information de Ganshoren, commune voisine.

Au niveau de l'identité de quartier, l'idée d'éclairer les vitraux sur le bâtiment iconique de la place des Coopérateurs a été proposée.



CoQ du 20 décembre

Le **20 décembre**, la réflexion a été poursuivie plus finement en questionnant les lieux du quartier à réinvestir, à réaménager et programmer : sur lesquels agir en priorité, et pourquoi ?

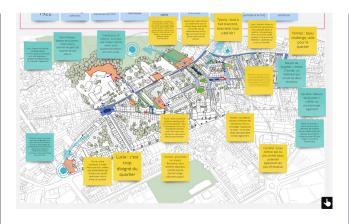
Pour ce troisième rassemblement de la CoQ, le contexte sanitaire a obligé ERU à organiser une visioconférence, une première pour le processus participatif du Contrat de Quartier Durable. Conscient.es que le format numérique pouvait en exclure certain.es, le bureau d'études a conçu la visioconférence de la manière la plus claire possible, avec un minimum d'outils numériques pour interagir (uniquement la plateforme Zoom et la prise de parole orale pour les participant.es).

Les échanges tout au court de la visioconférence ont permis de mettre en lumière un maillage d'espaces fédérateurs prioritaires pour les participant.es, au cœur du quartier, qui regroupe la place de l'Initiative et la parcelle en face, la place des Coopérateurs et la rue des Ebats et son jardinet, pour un programme regroupant une maison de quartier et une crèche, des aménagements dans l'espace public ou la mise en valeur de l'architecture, avec de fortes attentes sur l'intergénérationnel, la rencontre et le partage, l'intégration des jeunes et un lien avec le Zavelenberg.

Un second maillage d'espaces fédérateurs se dessine autour de l'ensemble Jean-Christophe – avec le parking et la pelouse – et la place Ruelens, pour des usages polyvalents, sportifs, ou encore la crèche.

Comme point d'ancrage à la place Schweitzer et aux quartiers environnants, la maison de l'emploi pourrait prendre place à l'angle Openveld / Jose Goffin et intéresser les jeunes.

Les participant.es ont également soulignés l'importance des espaces publics de manière générale et la nécessité d'en améliorer la qualité et l'aménagement par des infrastructures légères de sport et de loisirs, suscitant la rencontre.





2. Réunion de brainstorming en équipe

Les urbanistes d'ERU et les architectes d'AAC se sont réunis lors d'un atelier de réflexions collectives sur les priorités, leurs liens avec les principaux constats issus du diagnostic, les projets qui pourront y répondre, ainsi que sur leur spatialisation.

Une attention est portée à l'opérationnel, afin d'éviter le caractère excessivement conceptuel d'intentions non concrétisables.

L'analyse a porté sur les enjeux et priorités qui animent le périmètre, mais aussi sa relation au pourtour. Parmi les enjeux dégagés de cette séance de réflexion, les bureaux ont identifié la mise en valeur de pôles fédérateurs avec projets concrets, le lien avec les autres quartiers (Ganshoren, Zavelenberg), le maillage et animation des espaces publics, la mobilisation de la notion de communauté (notamment dans les projets de petite ou moyenne ampleur, briques ou social) et l'apport de l'animation et du dynamisme (sports, activités).



3. Rencontres avec les principales institutions

Des rencontres, dans le périmètre du CQD ou en visioconférence, ont permis d'appréhender les intentions des porteurs de projets aux alentours: instances communales, régionales, la SISP Comensia, Bruxelles Environnement et citydev.brussels porteur du projet mitoyen FarmCity.

- → 29.09.2021, Rdv Comensia (Cité Moderne)
- → 28.10.2021, Rdv citydev.brussels (FarmCity)
- → 13.12.2021, Rdv Bruxelles Environnement (Zavelenberg)



Focus sur les orientations régionales et communales

Diverses notes ont été consultées et prises en compte lors du processus - celles rédigées par les services administrations régionales (Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement, Perspective, Urban), ainsi que les documents communaux pertinents : le PCD, qui est couramment en cours de révision, ainsi que le Plan Air Énergie Climat, en cours d'élaboration.

Note d'orientation de mobilité (Bruxelles Mobilité)

La note d'orientation de mobilité trace un diagnostic général sur la mobilité dans le périmètre, détaillant les différents modes de transport.

Commentaires choisis

La note de mobilité rappelle que d'une manière générale, les voiries de quartiers composent les mailles qui ne sont autres que des quartiers à tranquilliser de la circulation motorisée.

Dans le cadre de notre périmètre, il s'agit bien d'y poursuivre un double objectif d'amélioration du cadre de vie et d'amélioration des conditions de déplacement des modes actifs et des transports en commun.

Les voiries comprises dans le périmètre des CQD possèdent toutes le statut de voiries de quartier (qui doivent donc accueillir essentiellement le trafic « à destination »).

Conformément au projet du Plan Régional de Mobilité Good Move, l'objectif poursuivi au sein de ces mailles est l'apaisement du trafic automobile dans les quartiers (réduction des volumes de trafic et limitation des vitesses effectivement pratiquées) dans le but d'améliorer le cadre de vie et d'assurer le développement de réseaux piéton, vélo et transport en commun (TC) performants à l'intérieur des mailles et contribuer ainsi à sécuriser ces modes de déplacements et à les rendre plus attrayants.

Les données de trafics aux heures de pointes du matin et du soir laissent à penser que l'axe constitué par les Avenues Josse Goffin-Roi Albert supporte un trafic d'échange (entrée de ville-sortie de ville) depuis le ring (sortie 11 Grand-Bigard).

En outre, on relève également une mauvaise fluidité du trafic dans les rues du Grand air et de Termonde, probablement en lien avec la situation sur l'Av. Charles-Quint.

La mise à sens unique des rues du Grand air et de Ganshoren devrait contribuer à limiter le trafic de fuite.

Suivant la Spécialisation Multimodale des Voiries, ces axes sont des voiries de quartier à tranquilliser, l'écoulement du trafic de transit devant être assuré par les bords de mailles.

La note rappelle que le quartier bénéficie d'une bonne connexion au réseau de transport en commun. Cependant, les temps de parcours du tram 82 sont relativement lents, notamment vers la gare de Berchem -Sainte-Agathe qui enregistre des vitesses moyennes inférieures à 12 km/h.

Le taux d'occupation du stationnement le plus défavorable est mesuré entre 5h00 et 7h00 : il s'agit de l'occupation maximale occupée par les riverains. La dispersion n'est pas homogène, les situations les plus critiques s'observent à la rue des Combattants ainsi qu'à la rue du Grand-Air et de la Fondation. Toutefois, des emplacements restent disponibles à proximité immédiates.

Conclusions

Les réflexions de la note de mobilité sont les suivantes :

a) L'ensemble des voiries concernées par le CQD Cité Moderne ont, au sens du Plan Régional de Mobilité, des voiries de quartiers. D'une manière générale, les voiries de quartiers composent les mailles qui ne sont autres que des quartiers à tranquilliser de la circulation motorisée.

Il s'agit avant tout d'y poursuivre un double objectif d'amélioration du cadre de vie et d'amélioration des conditions de déplacement des modes actifs et des TC.

b) Conformément également au plan GoodMove qui prévoit le réaménagement des axes d'entrées de ville ainsi qu'une diminution de la circulation motorisée d'échange (périphérie-ville), l'avenue Charles-Quint, en bordure de la maille, fait actuellement l'objet d'une étude.

L'amélioration du cadre de vie et des performances des modes doux envisagés sur cet axe ne doivent pas se faire au détriment des voiries de quartiers. Il s'agira donc de limiter au maximum le risque de percolation du trafic. Les récents tests de mise à sens unique contribuent à concrétiser cet objectif. Il s'agira d'évaluer les mesures afin, le cas échéant de les pérenniser ou de les ajuster.

- c) Le taux de motorisation faible, notamment à la Cité Moderne, nécessite d'être particulièrement attentif à la qualité des infrastructures mode doux, notamment dans les cheminements et traversées convergeant vers les pôles TC que sont Schweitzer et Goffin.
- d) Seul l'Avenue J. Goffin est équipée d'infrastructures cyclables propres. Ceci n'indique pas forcément qu'il y ait une réelle carence dans les aménagements cyclables. Rappelons que l'objectif est ici d'apaiser les rues de quartier afin de garantir la bonne cohabitation pour l'ensemble des usagers. Il serait toutefois utile de rencontrer les besoins en matière de stationnement vélo sécurisé.
- e) Le stationnement vélo est en effet très limité avec les 2 boxes (place Oscar Ruelens) et 2 arceaux vélos sur l'Avenue J. Goffin.
- Le « Masterplan Stationnement Vélo » a étudié, pour la première fois, l'ensemble des besoins et de la problématique en matière de stationnement des cyclistes, avec tous les acteurs concernés : l'Agence de Stationnement, Bruxelles Mobilité, la STIB, la SNCB, les usagers, l'asbl Cyclo, les communes et Bruxelles Environnement. Dans le cadre du plan, des leviers sont définis pour mieux répondre à la demande future en matière de stationnement riverains, visiteurs et navetteurs, aussi bien sous la forme de stationnement non protégé que sécurisé.
- f) Au vu des enjeux de mobilité régionaux et locaux dans lesquels s'inscrit le quartier, ces CQD devront veiller à inscrire tout projet d'espace public dans le respect des principes de spécialisation des voiries et d'apaisement des mailles ainsi qu'à garantir l'accessibilité piétonne et PMR des espaces réaménagés.

Note d'orientations environnementales (Bruxelles Environnement)

La note de Bruxelles Environnement rappelle que, suivant l'approche du développement local intégré, les CQD ont au fil du temps montré combien ils pouvaient améliorer la qualité de vie dans les quartiers anciens et plus précarisés de Bruxelles, en répondant aux besoins des habitants et usagers, tout en permettant l'innovation et un travail sur la transversalité des opérations, des financements et des partenaires. Son analyse se base sur le référenciel Be Sustainable. Le choix a été fait de faire figurer ici certaines thématiques de la note.

Climat et énergie (ENE)

Pour Bruxelles Environnement, il importe d'accorder une attention toute particulière à l'enjeu d'habitabilité du quartier, pas seulement au regard des normes de salubrité mais aussi en lien avec le plan air-climat-énergie régional et la stratégie RENOLUTION de réduction de l'impact environnemental du bâti existant en Région de Bruxelles. Ceci nous rappelle qu'une des sources importantes de pollution de l'air (pour ce qui concerne les émissions directes) demeure le chauffage et que c'est en agissant sur la performance du bâti que l'on pourra réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour Bruxelles Environnement, la rénovation et l'isolation de l'ensemble du bâti existant constitue une priorité.

La particularité de la 12e série (dont fait partie ce CQD), qui porte sur des sites de logements sociaux à rénover, fait que ces recommandations s'adressent d'abord à la SLRB, aux SISP et aux coopératives.

Du fait de l'évolution de la législation, il y a possibilité de créer des communautés d'énergie, comme nouvel acteur des marchés de l'électricité et de la chaleur (produire, fournir et partager de l'énergie ; autoproduction et autoconsommation d'électricité renouvelable).

Maillage vert, bleu et brun (NAT WAT PHY)

Le périmètre de ce CQD se situe à un endroit particulièrement stratégique tant du maillage vert et bleu, du Réseau Ecologique Bruxellois (REB), de la stratégie Good Soil, que la vision en cours d'élaboration autour des espaces ouverts du Noordrand et du potentiel de renforcement des services écosystémiques.

Bruxelles Environnement relève l'importance de créer des zones de relais, même de petite taille, entre le Zavelenberg et le parc Elisabeth, pour renforcer le maillage vert et bleu de manière diffuse dans le tissu habité, via la déminéralisation et la végétalisation de l'espace public notamment.

Une série d'enjeux nature est identifiée :

- → Valoriser la proximité de la réserve naturelle du Zavelenberg.
- → Profiter des zones de liaison et de développement du REB pour développer des aménagements favorables à la biodiversité, notamment dans le cadre d'une stratégie de connexion entre le Zavelenberg vers le parc Elisabeth, vers la ville dense.
- → Valoriser le potentiel de végétalisation des abords de bâtiments, dans l'espace public mais aussi au niveau des jardins de la cité, en augmentant le CBS+ (indicateur d'éco-potentialité) sur l'ensemble de ces espaces.
- → Développer des infrastructures vertes de proximité.
- → Le développement du Réseau Ecologique Bruxellois sur le périmètre du CQD Cité Moderne est à mettre en lien avec le du Zavelenberg, site naturel classé et réserve naturelle.

Au niveau de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP), le périmètre se situe en bordure de zones d'aléas d'inondation faible, les enjeux sont alors plutôt ceux de la gestion des eaux à la parcelle et de la mise en valeur de l'eau et du réseau hydrologique dans le cadre des projets d'espaces publics, importants dans la cité et encore très minéralisés à ce jour (comme par exemple le parking Jean-Christophe et les voiries de la Cité dans leur ensemble). On notera à juste titre l'enjeu de solidarité de bassin versant relevé par la Commune dans son dossier de candidature. Il sera intéressant d'encourager une stratégie de déconnexion des eaux pluviales des logements et de mutualisation de leur réutilisation.

Autre lien eau-sol-nature : la stratégie Good Soil

Le sol doit de plus en plus être considéré comme une ressource, une ressource rare, surtout dans un contexte urbain. Pour que les services écosystémiques puissent être correctement remplis et pour intégrer une gestion durable du sol, du sol vivant, il est important de prévoir l'une ou l'autre étude pédologique, notamment dans le cadre du RIE, permettant de cartographier les services écosystémiques du sol, pour ensuite diriger utilement la programmation, en lien par exemple avec les projets de maillage vert et bleu (on parle aussi de maillage brun), d'agriculture urbaine, de désimperméabilisiation pour infiltrer l'eau, de verdurisation et de plantations d'arbres, etc. Le principe est alors le suivant : réserver les sols de meilleure qualité à l'agriculture urbaine et à la nature.

Alimentation durable et agriculture urbaine (HUM NAT MAT)

La stratégie Good Food vise à « mieux produire », en renforçant la production alimentaire locale et respectueuse de l'environnement et à « bien manger », en rendant accessible à tous une alimentation savoureuse et équilibrée, composée d'un maximum de produits locaux.

Ces deux volets peuvent tout à fait être intégrés aux programmes des CQD, vu le potentiel de place pour des projets d'agriculture urbaine, les services écosystémiques rendus par ces sols vivants ou encore la mobilisation d'acteurs locaux dans ce domaine de résilience urbaine.

Zéro Déchet

Le « Zéro déchet » est un mouvement qui ambitionne de réduire la quantité de nos déchets à une portion négligeable. Il rencontre de plus en plus d'adeptes qui, grâce à cet objectif, mettent en place des mesures efficaces et bénéfiques pour l'environnement et qui, bien souvent, créent des liens et de la solidarité entre les citoyens.

Rapport patrimonial (Urban, Direction du Patrimoine culturel)

Conclusions du rapport

Le Contrat de Quartier contient plusieurs biens d'intérêt patrimonial (de différents types, styles, typologies et époques), classés ou inscrits à l'inventaire du patrimoine architectural dont il importe de préserver les caractéristiques. Parmi ces bien il y a bien entendu l'ensemble classé de la Cité Moderne, qui se distingue notamment par son aménagement urbain consistant en une série de rues courtes et d'impasses, de placettes et de squares conçu par l'urbaniste et paysagiste Louis Van der Swaelmen. Le but recherché à l'époque était d'initier la convivialité et la solidarité entre les habitants.

Urban insiste également sur la prise en considération du site classé du Zavelenberg. Bien que non repris dans le périmètre, il se situe aux abords immédiats de celui-ci et il serait intéressant de l'intégrer à la réflexion comme élément essentiel à la qualité paysagère du quartier.

Diagnostic des équipements sportifs (Perspective, cellule sport)

Commentaires sur le diagnostic du CQD

Offre sportive en général

L'offre sportive à proximité du périmètre est assez développée. Au sein du périmètre, une inégalité forte existe entre l'ouest et l'est. À l'est de la Place de l'Initiative, aucune offre sportive ne semble disponible. Si un nouvel espace à vocation entière ou partiellement sportive devait être envisagé, il serait intéressant de l'intégrer à cet endroit.

Ecoles

Les espaces de sport présents dans les écoles sont souvent des leviers intéressants à activer pour augmenter l'offre sportive dans un quartier. Le CQD est une bonne occasion d'encourager l'ouverture de ces infrastructures sportives hors des périodes et heures scolaires. La gestion des accès, le nettoyage et les questions de sécurité des lieux sont des points centraux à prendre en compte dans la réflexion.

Le périmètre étudié comporte plusieurs écoles qui pourraient s'intégrer dans la dynamique du CQD. L'analyse des données du cadastre du sport de 2016 indiquait un taux d'ouverture des écoles berchemoises de seulement 20%. Il s'agissait alors du plus faible taux des 19 communes bruxelloises. Si la situation a peut-être déjà évoluée entre-temps, il serait intéressant de consulter les services communaux compétents en la matière (service des sports, service de l'instruction publique) pour examiner les potentielles opportunités.

Sports pratiqués par des femmes

À Berchem-Sainte-Agathe, comme en moyenne dans la Région, seul 1 sportif sur 3 (en club sportif reconnu ou non par une fédération) est une sportive. Le facteur qui influence le plus fortement le taux de sport par des femmes est celui de l'offre proposée.

De manière générale, les infrastructures dédiées aux sports collectifs ou les infrastructures comme les agora-space et petits terrains extérieurs (présents Place de l'Initiative), sont très fortement dominés par les sportifs masculins.

Dans la mesure où les femmes tendent à pratiquer le sport à un niveau moins ou non-compétitif, l'offre sportive de proximité doit être pensée pour elles. Un CQD est une occasion là aussi de contribuer à un ré-équilibrage

Running

Par rapport aux éléments mentionnés dans le diagnostic, il est à noter que l'enquête big data menée dans le cadre de be running, a bien mis en évidence que les activités de running berchemoises (toutes activités passant sur le territoire communal) se concentraient autour du Complexe sportif, de la Basilique et le long de la Promenade Verte. Le Zavelenberg ne ressort pas comme une destination de course privilégiée dans la commune.

Piscine

La commune de Berchem-Sainte-Agathe ne dispose pas de piscine communale ou de piscine publique. De manière générale, la Région bruxelloise est en manque de bassins de natation. L'ouest ne déroge pas à cette règle. Développer l'offre de natation dans cette zone serait donc tout à fait intéressant notamment pour la natation scolaire qui gagne à être à proximité immédiate des écoles. Un petit bassin d'apprentissage permettrait ainsi déjà de répondre à une partie de la demande. En parallèle à cela, mettre en place des jeux aquatiques, fontaines ou pataugeoires dans l'espace public ou dans les espaces verts permet d'offrir une acclimatation à l'eau aux plus petits tout en luttant contre les ilots de chaleur et en créant de la cohésion sociale.

Plan Communal de Développement

Le Plan Communal de Développement (PCD) est un outil de gestion dont le principe a vu le jour en 1991 à l'occasion de l'adoption de l'Ordonnance Organique de la planification et de l'Urbanisme de la Région de Bruxelles-Capitale. Il traduit la volonté du législateur régional d'introduire plus de dynamisme dans le processus de planification. A cet effet, il ambitionne de mieux coupler la notion de développement urbain avec les divers pans de la vie socio-économique (transversalité des politiques).

Le PCD a été élaboré en 2000. L'ensemble de son contenu est repris sous forme de tableaux et de cartes comprenant pour chaque chapitre et sous-chapitre, d'une part un mémo des principes généraux retenus et, d'autre part, si nécessaire, le détail des actions particulières.

Le dossier de PCD de 2001 est actuellement en cours d'actualisation afin d'y redéfinir de nouvelles lignes directrices et de nouveaux projets.

Plan Air Énergie Climat de Berchem-Sainte-Agathe

Conscients des enjeux liés à l'urgence climatique et soucieux d'endosser leur rôle d'exemplarité en tant qu'institutions publiques, l'administration communale et le CPAS se sont lancés début 2020 dans l'élaboration de leur Plan Air Énergie Climat avec pour ambition de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 (par rapport à 2005) et de tendre vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. Un tel plan se construit en plusieurs phases.

L'état des lieux

Il s'agit de faire l'analyse de la situation existante en terme de « consommation » de gaz à effet de serre. Pour progresser, il faut en effet savoir d'où on part. On réalise donc un Bilan Carbone. Pour cela, on récolte toute une série de données ayant trait à notre activité, notamment en matière d'énergie, mais pas uniquement. Tout ce qui concerne les achats, les transports, les déchets, les événements, les investissements,... est également pris en compte pour réaliser un bilan complet. Les données sont ensuite analysées afin de dégager des pistes d'amélioration et des thématiques de travail pour la 2e phase.

Le plan d'actions et la mise en œuvre

Une fois les grandes thématiques de travail identifiées grâce au bilan, il s'agit d'élaborer un plan d'actions qui correspond à notre situation. Ce plan se co-construit, avec le personnel, avec les élus, avec les citoyens, avec les acteurs du territoire, ... pour arriver à une politique Air Énergie Climat cohérente, concertée et ambitieuse.

Une fois approuvé par le Conseil communal et le Conseil du CPAS, le plan sera officiellement mis en œuvre et les actions ainsi que leur impact seront évalués régulièrement.

Cinq enjeux prioritaires et deux enjeux transversaux

Cinq enjeux prioritaires

A la suite de notre travail de recherche, cinq enjeux prioritaires et deux enjeux transversaux ont été dégagés, servant d'appui à la construction du programme. Chaque enjeu est ici accompagné de quelques pistes de programme, évoqués et discutés pendant l'élaboration du diagnostic et de la phase en cours.

Retisser du lien et créer les conditions de la diversité



Mieux valoriser et remailler les espaces publics pour plus de convivialité



Un village urbain durable en phase avec son environnement vert et nourricier



Créer des équipements de quartier



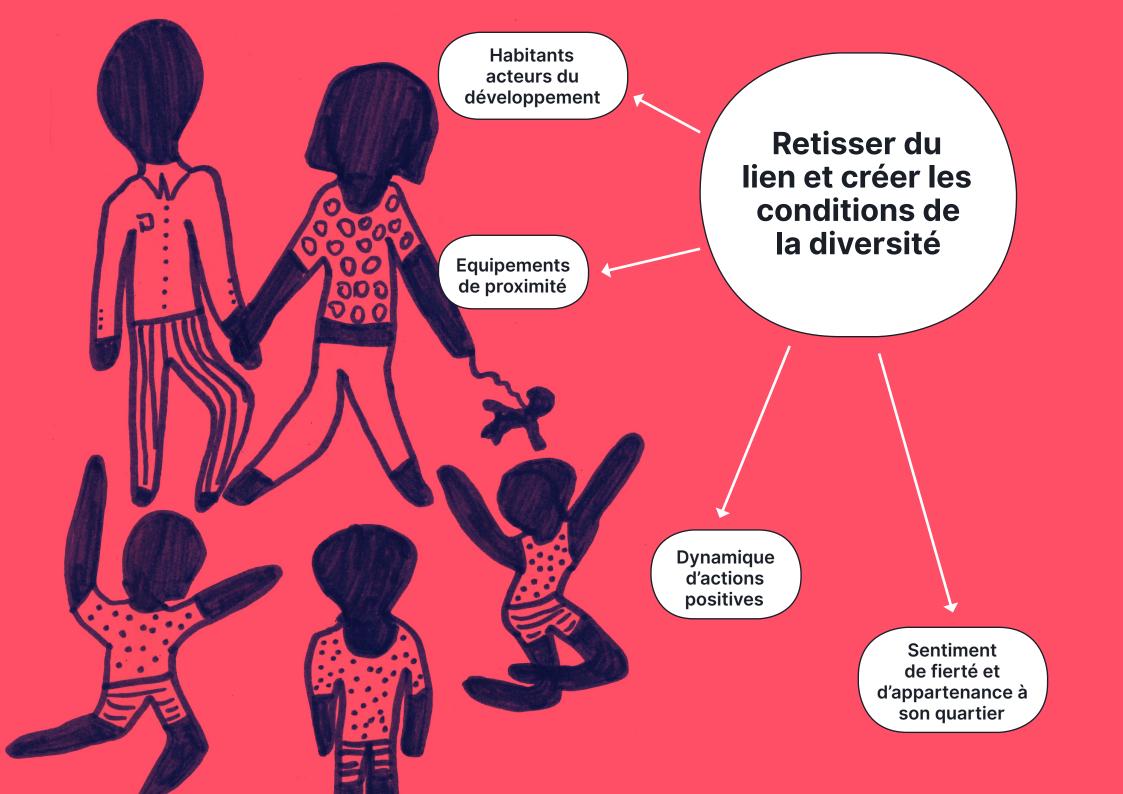
Offrir aux
habitants des
perspectives d'insertion
et d'emplois



Deux enjeux transversaux

Ouvrir le quartier, le rendre attractif et développer les interactions avec les lieux de vie environnants

Créer un quartier exemplaire, en y développant la créativité et les innovations





La cohésion sociale est un enjeu-clé. Les habitant·es sont unanimes : il faut retisser des liens entre les différentes populations de la Cité et du périmètre, dépasser les clivages et restaurer un **sentiment de fierté et d'appartenance à son quartier**, si cher au projet de départ de la cité-jardin. La diversité de la population (entre Cité Moderne et quartier Ruelens, jeunes et moins jeunes, habitant·es de longue date et nouveaux arrivant·es...) doit être vue comme une qualité et une richesse, et la mixité sociale l'un des objectifs du Contrat de Quartier.

Les habitant·es, pour certain·es se sentant aujourd'hui dépossédé·es de leur quartier, doivent se sentir davantage acteur·trices et parties prenantes de la vie de la Cité. Le tissu associatif et les projets de cohésion sociale sont deux axes fondamentaux à soutenir et développer au sein de cette dynamique d'actions positives.

Quelques pistes de programme:

- → Valoriser avec la mobilisation des habitant·es (ex : par un parcours patrimoine et culture)
- → Soutenir les associations existantes et à venir, les projets associatifs
- → Développer les actions partagées (ex : projets communautaires d'aménagements de toitures vertes et communautés d'énergie)
- → Soutenir un agenda culturel local à partir des nouveaux espaces collectifs créés
- → Proposer des ateliers et budgets participatifs

Inspiration:



"Parcours Maritime", le parcours d'artiste du quartier maritime à Molenbeek-Saint-Jean, une initiative citoyenne





La Cité Moderne prévoyait à l'origine des équipements collectifs qui n'ont jamais vu le jour – et dont l'absence se fait aujourd'hui ressentir. Les **commerces**, qui apportaient vie et échanges, sont maintenant quasiment absents. La demande est forte en termes de locaux où se retrouver entre voisin·es, et certains manques d'infrastructures ont été identifiés dans le diagnostic : places en crèche, infrastructures sportives, ludiques et culturelles, espaces de rencontre polyvalents... Sans trop densifier ou dénaturer le périmètre, ces **équipements de proximité** sont un aspect fondamental pour redynamiser et animer le quartier. En complément, certains équipements existants peuvent mieux dialoguer avec leur environnement.

Le quartier peut aussi accueillir d'autres formes d'habitat, qui permettent de diversifier les logements, l'usage des locaux et des espaces communs.

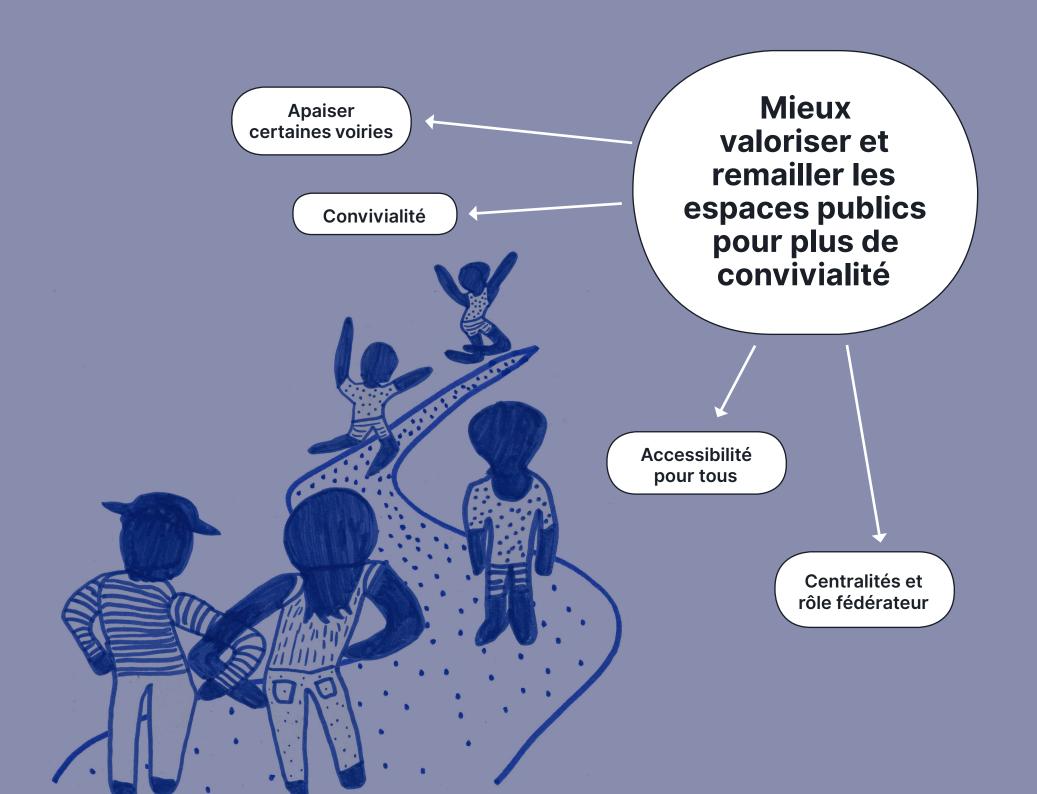
Quelques pistes de programme :

- → Construire une maison de quartier, une maison de jeunes
- → Construire une crèche
- → Construire une infrastructure sportive servant à la fois les habitant·es et les élèves des écoles
- → Activer des rez-de-chaussée stratégiques (rue des Combattants 102-108 ou encore place des Coopérateurs 16-21) avec services de proximité et/ou commerces (cyclo, restaurant social, épicerie sociale, repair café...)

Inspirations:



Maison de quartier Bordeaux Beranger-Vincent architectes





Le périmètre possède une grande variété d'espaces publics (places, placettes, jardinets, voiries, venelles et sentiers...) aujourd'hui sous-utilisés. Certains lieux doivent retrouver leur vocation de **centralités** et de **pôles** fédérateurs pour les habitant·es. Les placettes de la Cité doivent également retrouver un vrai rôle d'espace public. Aussi, les cheminements piétons doivent être renforcés. L'ensemble de ces espaces doit être accessible à l'entièreté de la population du quartier, favorisant la **convivialité** et les rencontres.

Le diagnostic a aussi démontré le besoin d'apaiser certaines voiries qui servent aujourd'hui au trafic de passage – l'étude de mobilité va aider à saisir les dynamiques et les aménagements potentiels.

Quelques pistes de programme :

- → Revaloriser les places de l'Initiative, Coopérateurs et Ruelens
- → Réaménager les voiries de la Cité, dans une approche environnementale et historique
- → Réaménager les petits espaces verts (ex : rue des Ébats) avec des jeux, du sport, du mobilier de détente et de loisirs
- → Restaurer les cheminements des piétons (ex. entre la rue des Combattants, de la Gérance, l'Ensemble Jean-Christophe, vers le Zavelenberg)...

Inspiration:



Parc Marconi : mobilier de sport, de jeux et de détente

Suède 36

Forest





Résoudre la fracture sociale Offrir aux habitants des perspectives d'insertion et d'emplois

Insertion sociale et accompagnement vers l'emploi

Accompagner les jeunes



L'une des menaces du quartier est la **fracture sociale** : certains indicateurs socio-économiques sont inquiétants. Au niveau économique, la stagnation des revenus et le fort taux de **chômage**, notamment chez les jeunes, sont des problèmes majeurs du quartier. Le Contrat de Quartier peut soutenir nombre d'initiatives d'**insertion sociale** et de soutien et accompagnement à **l'emploi**, mobilisant acteurs locaux et communaux, valorisant les savoir-faire et les liens avec le secteur scolaire.

L'accompagnement des jeunes doit aussi être une priorité du programme, tout en prenant en compte d'autres publics : familles monoparentales (dont une partie importante de mères seules), jeunes filles, personnes âgées isolées...

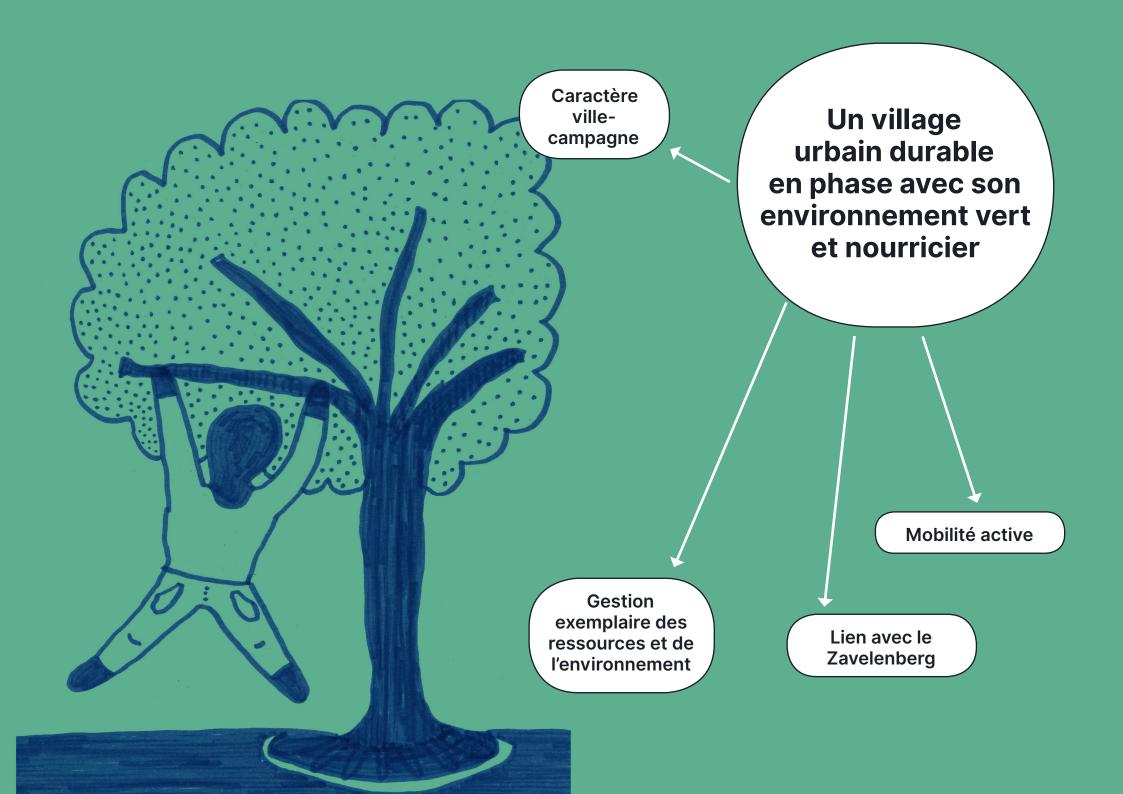
Quelques pistes de programme :

- \rightarrow Organiser l'accompagnement, par ex. par des ateliers emploi, de formation numérique, d'orientation professionnelle, d'alphabétisation etc.
- → Former la population en alternance, aider le parcours d'apprentissage (école de devoirs etc.)
- → Soutenir des programmes ARAE (Ateliers Recherche Active d'Emploi) et zéro chômeur
- → Mobiliser les jeunes dans des activités vectrices de sens
- → Lutter contre l'isolement des séniors...

Inspiration:



Territoire Zéro Chômeur, Ville de Pont-Château, France





Si le projet de départ de la Cité incluait déjà les prémisses d'une réflexion environnementale en encourageant le caractère ville-campagne de ce quartier, une gestion exemplaire des ressources et de l'environnement devient essentielle aujourd'hui : la question de la performance énergétique, de la végétalisation, de la biodiversité, de la qualité des sols ou de la gestion des eaux sont toutes des enjeux à poursuivre. Également, la question de la mobilité et du soutien aux modes de déplacement actifs est à explorer, mettant au passage en valeur la trame des voiries de la Cité Moderne. La question de l'alimentation durable est particulièrement pertinente grâce à la proximité du Zavelenberg et aux projets d'agriculture urbaine dans le quartier.

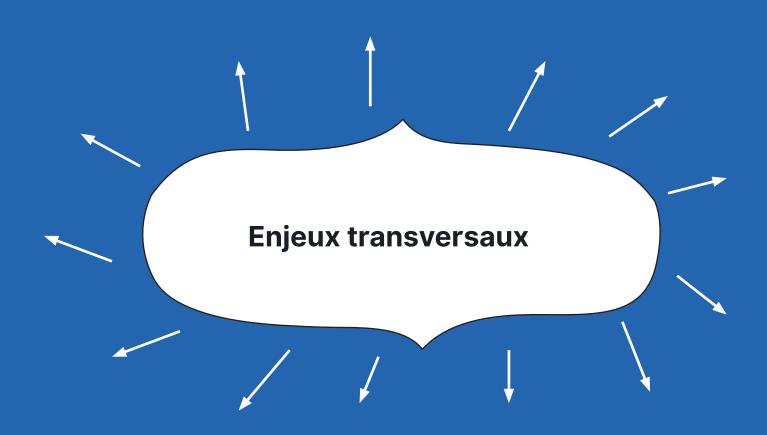
Pistes de programme :

- → Miser sur une performance environnementale exemplaire du bâti et des espaces ouverts
- → Sensibiliser et agir sur la gestion zéro déchet / 100% ressources
- → Développer le concept de cité nourricière (potagers, lien avec le Zavelenberg et FarmCity)
- → Végétaliser les toitures, les abords des logements, les espaces publics
- ightarrow Apaiser l'espace public favorisant les modes actifs...

Inspiration:



Potager de légumes et herbes aromatique, plateau du Kirhcberg, Reinhausen



Un siècle après la construction d'une cité moderniste pionnière, elle doit à nouveau montrer le chemin de l'exemplarité. Les cinq enjeux évoqués sont parcourus par deux enjeux transversaux.

Ouvrir le quartier, le rendre attractif et développer les interactions avec les lieux de vie environnants

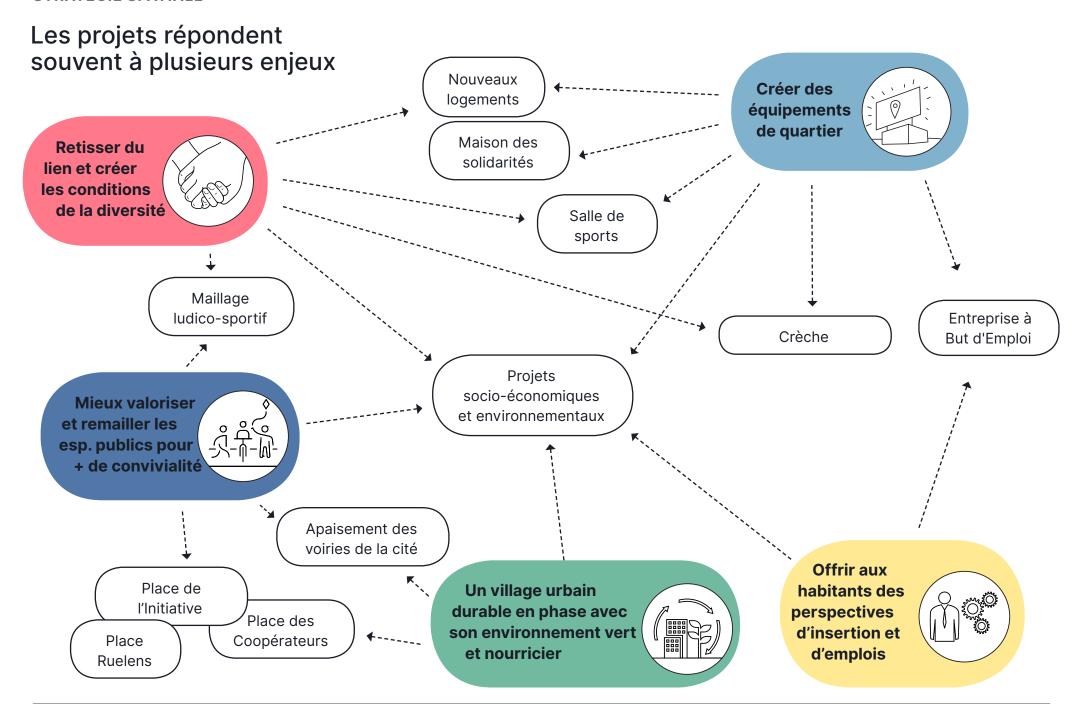
Il apparaît fondamental de mieux relier le quartier : vers ceux de Berchem-Sainte-Agathe mais aussi de Ganshoren. La Cité Moderne, vue comme endormie et fermée sur elle-même, doit (re)devenir un lieu attractif, accueillant et hospitalier, ouvert à tou·te·s, désenclavé et vivant, présentant de multiples raisons de le fréquenter ou le traverser. Repeuplée après la rénovation des logements, elle devra retrouver une dynamique inclusive et collaborative. Une interaction avec les écoles voisines et les équipements des alentours est à mettre en place, ainsi qu'un meilleur dialogue avec le Zavelenberg.

Créer un quartier exemplaire, en y développant la créativité et les innovations



Plus que d'inventer de nouveaux procédés, l'enjeu sera de s'approprier les projets innovants que la transition en marche en Région bruxelloise a déjà initiés, même testé ailleurs, et d'expérimenter leur mise en place dans ce contexte particulier qu'est le périmètre du Contrat de Quartier Cité Moderne. Adapter les territoires et changer les modes de vie est un défi en soi. A l'instar des principes imaginés par Bourgeois il y a un siècle, le programme doit être créatif, tenter l'audace – un laboratoire d'idées du vivre-ensemble, de l'esprit communautaire et coopératif et d'un rapport heureux et durable entre ville et nature.

Stratégie spatiale



Lieux et espaces publics stratégiques



Lieux et espaces publics stratégiques

Deux axes parcourent le périmètre : l'axe rural (1) et l'axe bourgeois (2).



Proposition de périmètre définitif / opérationnel

La proposition de périmètre définitif inclut l'îlot Openveld-Heymans-Goffin (1) et la parcelle 369F (2), au nord de la place de l'Initiative et contigüe au périmètre de départ et à la Zone de Revitalisation Urbaine.

